

l'étude de la société au V^e siècle, société dans laquelle l'opposition de l'esprit chrétien et des mœurs payennes était extrêmement marquée. Il insiste particulièrement sur le rôle des reclus, sur l'usage où l'on était dans plusieurs villes, à Vienne par exemple, d'en avoir un établi dans une cellule près de la porte et chargé de prier perpétuellement pour les habitants. Cet usage est constaté par Adon, et nous savons que Theuderius ou saint Chef fut longtemps reclus de Vienne.

M. de Lagrevol s'informe du sort de la pirogue récemment trouvée dans le Rhône. M. Martin-Daussigny déclare qu'il est en négociation pour obtenir sa translation a notre musée.

M. Dareste pose quelques questions au sujet de l'acte de 520 attribué à Clotaire. Cet acte prouverait que les rois de Bourgogne étaient déjà tributaires des fils de Clovis, fait contraire à la plupart des données admises jusqu'ici. M. de Lagrevol déclare qu'aucun doute ne peut être élevé sur l'authenticité de l'acte en lui-même.

M. Canat de Chizy a déjà entretenu le Comité, dans une précédente séance, du dépôt fait au musée de Châlons d'objets ayant appartenu à Niepce, et précieux pour l'histoire de la photographie. Il y revient de nouveau et présente une énumération détaillée de ces objets.

Séance du 2 mai 1862.

M. Saint-Olive lit un travail sur les vases murrhins; on sait que ces vases avaient chez les Anciens un très-haut prix et qu'on les recherchait a cause de leur demi-lucidité. Après avoir recueilli et comparé un grand nombre de textes où il en est fait mention, l'auteur de la note entreprend de déterminer la matière de laquelle ils étaient faits. Il croit que cette matière n'était ni l'agate onyx ni la porcelaine, comme quelques érudits l'ont pensé, mais plutôt une espèce de por-